

PRÉAVIS MUNICIPAL 2021 – 2026 / N°33

DEMANDE D'UN CRÉDIT CADRE RELATIVE AU REMPLACEMENT DE SEPT VÉHICULES POUR LE SERVICE VOIRIE ET ESPACES VERTS

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Afin d'assurer les prestations et les missions du Service Voirie et Espaces Verts (ci-après SVEV), la Commune de Rolle dispose d'un parc de véhicules et machines important. Leur fonction, leur coût et leurs caractéristiques varient énormément puisque la gamme s'étend de camions équipés aux petites machines horticoles ou de chantier, en passant également par des véhicules utilitaires.

Pour rappel, les missions principales attribuées au service sont les suivantes : nettoyage quotidien du domaine public, entretien des espaces verts, entretien du patrimoine arboricole, entretien et aménagement des places de jeux, entretien des surfaces sportives, entretien et déneigement du domaine public, entretien du réseau d'assainissement, gestion des déchets ou encore décorations florales.

Le présent préavis a pour but d'inviter le Conseil communal à accorder à la Municipalité un crédit cadre de Fr. 581'000.-- pour l'achat sur 3 ans (2023 à 2025) de six véhicules électriques et d'un engin thermique, indispensables à la bonne exécution des missions du SVEV. Ce préavis a la volonté d'anticiper les besoins afin de maintenir un bon niveau de service à la population.

Il s'agit de remplacer sept véhicules qui sont aujourd'hui en fin de vie, ou qui le seront d'ici à 2025, et qui pénalisent déjà le bon déroulement des tâches à mener, puisqu'il est entravé par des pannes régulières. Il importe également de préciser que la modernisation de la flotte permet d'améliorer sensiblement l'impact environnemental lié aux activités du service. Une réduction des nuisances sonores sera également profitable pour les habitants.

Le renouvellement des véhicules a pour but :

- d'assurer les prestations attendues, voire de les améliorer ;
- de diminuer les coûts d'entretien ;
- de minimiser les atteintes à l'environnement ;
- de réduire la pollution sonore.

1 PREAMBULE

Le SVEV utilise pratiquement quotidiennement l'ensemble des véhicules et par tous les temps. Même si les distances par trajet peuvent paraître courtes, le matériel est fortement sollicité. Son renouvellement régulier est nécessaire en fonction de son vieillissement.

Un inventaire des véhicules du SVEV est remis en annexe au présent préavis pour permettre une vue d'ensemble de la flotte.

Afin de pouvoir assurer toutes les prestations en tout temps, il est important d'être proactifs et d'anticiper le renouvellement du parc de véhicules. A ce jour, plusieurs véhicules n'offrent plus les garanties de service attendu. Leurs pannes génèrent non seulement des coûts supplémentaires, mais également une réduction des rendements.

Le nombre de réparations faites en interne, lorsque cela est possible, ou par un garage spécialisé, devient important. Pour le véhicule DFSK, la marque n'existe plus et, par conséquent, les pièces ne se trouvent pas facilement, avec le risque de se retrouver face à une pénurie, ce qui rendrait le véhicule inutilisable.

Dans un premier temps, des informations ont été collectées auprès de différents concessionnaires pour connaître les produits disponibles sur le marché et quelques contacts ont été établis avec d'autres services de voirie utilisant ces types de véhicules pour en connaître les performances.

Il n'est guère aisé de comparer le coût de chacun des modèles présentés. En effet, chaque marque propose un équipement de base quelque peu différent et, surtout, des options groupées qui ne sont pas forcément comparables d'une marque à l'autre.

Dans un second temps, les employés du SVEV ont eu, et ont encore, l'occasion de tester certains véhicules pour mettre en évidence leurs caractéristiques propres en termes de fonctionnalité, de maniabilité, de qualité et de puissance. Les critères d'accessibilité aux « organes internes » (en vue de leur entretien) et le prix ont également été pris en compte.

2 DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Ce préavis regroupe l'ensemble des véhicules devant être remplacés d'ici à la fin 2025. Ce projet d'achats s'inscrit dans une volonté proactive de maintenir la mécanisation du SVEV afin de la rendre plus performante encore, au profit des habitants et visiteurs de la ville de Rolle.

Le remplacement de ces véhicules étant nécessaire, la Municipalité estime leur acquisition judicieuse afin de garantir la qualité des prestations, tout en favorisant une plus grande souplesse au quotidien. De plus, l'ensemble des véhicules concernés par ce préavis est amorti à ce jour, dont le dernier amortissement s'est effectué en 2021 pour la balayeuse.

Les véhicules à remplacer sont les suivants :

Véhicule	Marque	Etat à l'achat	Fonction	Utilisation R = routes EV = espaces verts	Nb km ou Nb heures (avril 2023)	Mise en circulation	Prix achat en Fr. *	Coût réparations en Fr. (2020 à mi-avril 2023) **
Camion poubelles VD 529'156	Mega E-Worker	neuf	Voiture de livraison – électrique – pont basculant	R et EV	55'890 km	28.08.2013	35'000.00	37'595.95
Balayeuse VD 7'957	Bücher City Cat 2020	occasion	Balayeuse	R	1'100 h.	11.12.2014	95'000.00 (valeur à neuf : 195'000.00)	59'469.95
					5'900 h.	achat en 2016		
Porte-outils VD 690'309	DFSK	neuf	Remorque transport choses, benne basculante	R et EV	2'021 km	24.05.2016	10'300.00	5'697.80
Chariot élévateur VD 7'364	Yale DGP30RD	occasion	Chariot de travail Élévateur à fourche	R et EV	6'384 h.	31.01.1991	9'000.00	1'919.20
					5'800 h.	achat en 2013		
Scooter VD 17'681	Peugeot Trekker 50	neuf	Motocycle léger	R et EV	24'760 km	13.11.2001	4'000.00	-
Scooter VD 81'934	Peugeot Trekker 50	neuf	Motocycle léger	R et EV	3'590 km	31.08.2004	4'000.00	-
Élévateur	Neuwerth	neuf	Transport palettes	Déchetterie	-	2012	-	-

* Montants TTC, déduction faite d'une remise et d'une reprise le cas échéant

** Ne sont pas pris en considération : les frais d'entretien courant ainsi que les réparations faites en interne

Plusieurs offres par véhicule ont été demandées aux fournisseurs spécialisés de la région. Chacune a été analysée en fonction des caractéristiques de l'engin et du prix offert.

Ainsi, les propositions suivantes sont arrêtées :

2.1 CAMION POUBELLE

Le remplacement de ce véhicule est urgent et doit être effectué en 2023.

Il ne donne plus satisfaction de par ses défaillances régulières depuis plusieurs années, alors qu'il est utilisé 7 jours sur 7. Pour exemple, en ce début d'année, le commutateur petite/grande batterie, les lames de ressort des suspensions et la transmission ont dû être changés.

Le modèle retenu est :

- **Goupil électrique G4 L** version allongée (+50 cm), équipé en camion poubelle pour le prix de **Fr. 56'400.-- TTC**, y compris la reprise du véhicule actuel pour un montant de **Fr. 1'300.--**. Il correspond aux besoins tout en offrant le montant le moins onéreux.



2.2 BALAYEUSE

Le remplacement de ce véhicule est prévu pour la fin de l'année 2023.

Initialement, ce dernier était un véhicule de démonstration. Très vite après son acquisition, des problèmes techniques sont apparus. Les fuites d'huile sont régulières et ont nécessité l'intervention des pompiers à plusieurs reprises. Dernièrement, les quatre injecteurs Diesel ont dû être remplacés.

Le modèle retenu à ce jour est :

- **CityCat VS20e** pour le prix de **Fr. 228'361.-- TTC**, y compris la reprise du véhicule actuel de **Fr. 19'000.--**. Il correspond au modèle en notre possession, mais avec un moteur électrique. Toutefois, des tests de différentes machines sont en cours par les collaborateurs du service. De ce fait, il n'est pas exclu, dans la mesure du possible, que le montant final soit inférieur.

2.3 PORTE-OUTILS

Le remplacement de ce véhicule est prévu pour la fin de l'année 2023 au plus tard.

En effet, ce dernier subit de nombreuses pannes. Pour 2023, le changement de l'embrayage ainsi qu'un problème de moteur (encore indéterminé à ce jour) ont occasionné des pannes. Son état est à l'image de son pont rouillé.

La marque DFSK n'existant plus, les pièces deviennent difficilement remplaçables et ne le seront assurément plus à court terme.

Le modèle retenu est :

- **Goupil électrique G4 L** version allongée (+50 cm) équipé en porte-outils pour le prix de **Fr. 51'900.--TTC**. Il correspond aux besoins tout en offrant le montant le moins onéreux.

2.4 CHARIOT ÉLÉVATEUR

En remplacement de l'élévateur actuel, il est envisagé d'acheter un chariot télescopique, complété d'une fourche, d'un godet et d'une nacelle.

Cet engin permettra ainsi d'acquérir une certaine autonomie pour de petits travaux, sans devoir être dépendant d'une entreprise tierce. Les charges seront dans une certaine mesure réduites.

Équipé de pneus profilés, il sera utilisable sur tout type de terrain (alors que celui existant ne peut circuler que sur un revêtement en dur), permettant une meilleure diversification des tâches à accomplir, notamment celles liées aux manifestations. En l'état de la technique, ce type de machine en version électrique n'est pas encore homologué en Suisse.

L'achat du chariot élévateur est projeté pour début 2024, l'état général de l'élévateur actuel ne permettant pas d'espérer une utilisation plus longue.

Le modèle retenu à ce jour est :

- **Manitou MT 625 HA** à moteur thermique pour le prix de **Fr. 128'163.-- TTC**. Toutefois, des tests de différentes machines sont en cours par les collaborateurs du service. De ce fait, il n'est pas exclu, dans la mesure du possible, que le montant final soit inférieur.

2.5 TRANSPORTEURS (EN REMPLACEMENT DE DEUX SCOOTERS)

Actuellement, le SVEV dispose de 3 scooters. Malheureusement, ils ne sont que très peu utilisés car ils ne permettent pas le transport de personnes en tout temps, ni d'outils.

Il est donc envisagé de garder un scooter pour les petites courses ne nécessitant pas un outillage particulier et de vendre les deux autres.



En remplacement, il est proposé d'acquérir deux petits transporteurs permettant le portage en toute sécurité de deux personnes et de leurs outils sur les sites de travail et quelle que soit la météo. Leur petite taille permet de circuler sur tous les types de rues et de chemins, sans devoir utiliser, comme cela est parfois le cas avec le seul camion trop imposant à bien des occasions, voire avec un véhicule privé.

Leur remplacement est projeté avant la saison hivernale 2025.

Le modèle retenu est :

- **Club Car Carryall 550 électrique** pour le prix de **Fr. 23'650.—TTC**, y compris la reprise des deux scooters estimée à **Fr. 250.—** par véhicule. Il correspond aux besoins tout en offrant le montant le moins onéreux.

Les deux scooters seront vendus en fonction du prix du marché. Considérant leur état, le montant attendu sera peu important.

2.6 ELÉVATEUR

L'élévateur de la déchetterie n'a pas été fabriqué pour une utilisation externe. Son usage, notamment sous la pluie, n'est pas approprié et présente certains risques.

Pour assurer la sécurité du personnel et un vieillissement normal de la machine, il est projeté de l'utiliser dans la halle froide du nouveau bâtiment de stockage du service.

Son acquisition pourrait se faire dès l'approbation du Conseil communal, l'usage du nouveau bâtiment étant programmé pour mai/juin de cette année. Toutefois, pour répartir les coûts, il est proposé de reporter son achat à 2025.

Le modèle retenu est :

- **Gerbeur électrique Hangcha** pour le prix de **Fr. 15'915.—TTC**.

3 INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES

Après vérification des installations électriques du bâtiment de la Voirie actuel au ch. E. Jaques-Dalcroze et de celles de la nouvelle halle froide, il n'est pas nécessaire de compléter les infrastructures électriques.

4 IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Le simple fait d'acquérir des véhicules modernes a localement un impact environnemental favorable, les constructeurs ayant l'obligation de fabriquer des véhicules dans le respect des normes devenues de plus en plus exigeantes.

En outre, le choix s'est porté principalement sur une motorisation électrique permettant de diminuer encore l'impact sur le territoire.

Ce choix permet également de réduire fortement les nuisances sonores que subissent tant les collaborateurs que les habitants.

5 ASPECT FINANCIER

Les montants des acquisitions sont les suivants :

Type véhicule	Prix achat	Remise	Total HT	TVA	Total TTC	Année acquisition
Camion poubelle	55'770.65	2'195.90	53'574.75	4'125.25	57'700.00	2023
Reprise					1'300.00	
Prix final arrondi					56'400.00	
Balayeuse	259'875.00	30'199.20	229'675.80	17'685.05	247'360.85	2023
Reprise					19'000.00	
Prix final arrondi					228'361.00	
Porte-outils	50'208.90	2'019.50	48'189.40	3'710.60	51'900.00	2023
Reprise					0.00	
Prix final arrondi					51'900.00	
Chariot élévateur	119'000.00	0.00	119'000.00	9'163.00	128'163.00	2024
Reprise					0.00	
Prix final arrondi					128'163.00	
Transporteurs	24'094.00	1'903.00	22'191.00	1'709.00	23'900.00	2025
Reprise par scooter					250.00	
Prix final arrondi					23'650.00	
Pour 2 véhicules					47'300.00	
Elévateur	14'777.00	0.00	14'777.00	1'137.85	15'914.85	2025
Reprise					0.00	
Prix final arrondi					15'915.00	
Installations électriques					0.00	
Total général					528'039.00	
Divers et imprévus				10 % env.	52'961.00	
Total général					581'000.00	

Résumé des achats prévisionnels par année :

Année	Achat 1	Achat 2	Achat 3	Total
2023	56'400.00	228'361.00	51'900.00	336'661.00
2024	128'163.00			128'163.00
2025	23'650.00	23'650.00	15'915.00	63'215.00
Total				528'039.00



Considérant que les achats seront échelonnés dans le temps et, qu'à ce jour, certains fournisseurs nous ont déjà indiqué que les véhicules devraient subir une augmentation de prix ces prochains mois, une marge d'environ 10 % « Divers et imprévus » y est intégrée.

Avant chaque achat, de nouvelles offres seront sollicitées auprès des concessionnaires et comparées. Si besoins, des essais in situ seront effectués par les collaborateurs du SVEV en fonction de l'évolution de la technique.

6 RÉSUMÉ

Avec la présente demande de crédit cadre, nous vous proposons, de par une position proactive, de moderniser tout en maintenant les moyens nécessaires au Service de la Voirie et des Espaces Verts de manière à ce qu'il puisse accomplir ses missions au profit des habitants, des entreprises et des hôtes de notre ville.

Une attention particulière est portée sur les aspects environnementaux.

L'acquisition des véhicules sera répartie sur les années 2023 à 2025 en fonction de leur état et des pannes à venir, d'où ce préavis sous la forme d'un crédit cadre.



CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

vu le préavis 2021 – 2026 / N° 33 de la Municipalité du 24 avril 2023,
entendu le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. Octroie à la Municipalité un crédit cadre de Fr. 581'000.-- TTC pour l'acquisition d'un camion poubelle, d'une balayeuse, d'un porte-outils, d'un chariot élévateur, de deux transporteurs et d'un élévateur, échelonnée sur 2023 à 2025 ;
2. Autorise la Municipalité à imputer cette somme sur le compte N° 4300.506011 « Acquisition de six véhicules électriques et d'un engin thermique pour le Service de la Voirie et des Espaces Verts »;
3. Autorise la Municipalité à emprunter ce montant en francs suisses, auprès de l'établissement financier qui aura offert les conditions financières les plus avantageuses ;
4. Autorise la Municipalité à amortir ce montant sur une période de 5 ans.

Approuvé par la Municipalité en séance du 24 avril 2023.

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst

Propositions dates séance avec la Commission ad hoc : 15, 22 et 31 mai 2023

Propositions dates séance avec la Commission des finances : 15, 22 et 31 mai 2023

Municipale déléguée : Mme Margareth Ruchti

Annexes : - inventaire des véhicules des Services techniques
- tableau d'investissement

Affaire N° 41.05 / 03-0034

